

Conseil Municipal

Le lundi 4 février 2019, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle. MM. BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

Absents excusés : Mme CHARPENTIER Céline et M. AUDIOT Francis.

Absent excusé ayant délégué pouvoir : M. ASSADET Alain *ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie.*

Secrétaire de séance : M. KOENIG Jean-Marc.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

OUVERTURE DE LA PECHE A L'ETANG COMMUNAL ET TARIF DES CARTES DE PECHE

: l'ouverture de la pêche à l'étang communal de Farges aura lieu samedi 9 mars 2019 et fermera samedi 26 octobre 2019. Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de vente des cartes de pêche comme suit à compter du 9 mars : carte annuelle : 31,50 € - carte journalière : 6,00 €.

AVENANT CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

: le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition du Conseil Départemental du Cher quant à la signature d'un avenant pour la prolongation d'un an de la convention d'assistance technique en matière d'assainissement collectif suite au nouveau décret qui sera publié prochainement. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer cet avenant avec le Conseil Départemental du Cher.

MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX ROUTE DES AIX : après l'interruption des travaux d'aménagement de la route des Aix voilà quelques années (la construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire avait été privilégiée), des premières études avaient été réalisées par la SARL Ingénierie Conseil en Aménagement (I.C.A.) de Bourges. Cette société a donc proposé une estimation d'honoraires pour la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et la sécurité de la route des Aix (accord de poursuite des travaux lors du Conseil Municipal du 8 octobre 2018). L'assemblée accepte cette proposition et autorise le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant. Une nouvelle estimation des travaux prévus sera proposée à la commission voirie communale élargie à l'ensemble du Conseil Municipal avant l'envoi du dossier de consultation des entreprises.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER ET LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

: le Conseil Municipal souhaite avoir plus de précisions pour ce projet de convention et une décision sera prise lors d'une réunion prochaine.

FIBRE : en ce qui concerne la venue prochaine de la fibre dans notre commune, le Maire et le deuxième adjoint informent le Conseil Municipal des propositions d'implantation de trois armoires techniques (rue de l'Abbé Berthault, rue de la Liberté, en bordure de la voie communale n° 11 – Croix Margot -). Le Conseil Municipal accepte ces propositions

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse informe le Conseil Municipal qu'un poste de professeur des écoles remplaçant sera supprimé à la rentrée 2019/2020 après le départ en retraite d'un des personnels enseignants à la fin de cette année scolaire. Aucune incidence sur le nombre de classes. Certains agents communaux étant toujours en arrêt maladie leur remplacement est une nouvelle fois évoqué.

L'adjointe chargée de l'animation et des associations souhaite recourir cette année encore à l'animation proposée par DJ Feel pour le bal du 14 juillet et le Conseil Municipal accepte cette proposition. Les inscriptions pour le trail CCTHB du 25 mai sont ouvertes et les bénévoles peuvent également se faire connaître auprès de la CCTHB s'ils le désirent.

L'adjoint chargé de la voirie et des bâtiments communaux informe l'Assemblée des premières estimations du projet de sécurisation de la route de Bourges. Après débat, il a été convenu de réduire certaines prestations et d'en prévoir d'autres en option. Des comptages de vitesses seront mis en place sur cette portion de voie communale et le traçage provisoire des installations sera fait en avril. Les riverains seront informés des réalisations prévues.

Des petits travaux de voirie seront prévus (relèvement de regards d'assainissement à travers la Commune) et seront réalisés rapidement.

PARTICIPATION CITOYENNE : une première réunion, animée par un représentant de la brigade de gendarmerie de Saint Martin d'Auxigny, a eu lieu vendredi 1^{er} février regroupant près d'une cinquantaine de personnes. Des référents seront proposés pour établir une relation entre les habitants, la mairie et la gendarmerie afin de lutter contre la délinquance, l'insécurité et en particulier les cambriolages.

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES :

Le nouveau PLUi a débuté à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry mais ne sera pas effectif avant 2022. Il y aura donc une période transitoire durant laquelle le POS actuellement en place ne sera plus en vigueur (de janvier 2020 à 2022). Le Règlement National d'Urbanisme (RNU) sera alors appliqué toujours en relation avec le service urbanisme de la CCTHB et la DDT du Cher mais avec de nouvelles prescriptions.

Le Conseil Municipal décide le paiement par anticipation d'un reversement de subvention d'un montant de 400 euros à l'article 1321 avant le vote du budget communal 2019.

Le Maire évoque la possibilité d'organiser une réunion autour du grand débat national à Menetou-Salon. Cette dernière pourrait être animée par des personnes extérieures au conseil municipal. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et diverses informations seront relayées à ce sujet.

Le Conseil Communautaire du 28 février prochain aura lieu à Menetou-Salon (Centre d'Accueil) auquel tous les Conseillers sont cordialement invités.

Séance levée à 22 h30